



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 15 novembre 2021

Présents : Marie BERTIN, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Florent DIAN, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Alex HUANG, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Marie-Anne MINI ép. HAVARD dit DUCLOS, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSHLAG

Excusés : Pauline ATTISSOBE, Jean-Marc CHASTEL, Anna DE COURSON, Agathe FAURE, Christine PARISE, Frédéric SCANVIC

Mairie : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Jacques BOUTAULT, élu en charge de l'économie sociale et solidaire, du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage et réemploi, de la condition animale et de la résilience, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, Jacques BOUTAULT présente le dispositif TRILIB'. Il s'agit de bacs de collecte par apport volontaire. Ces bacs permettent d'apporter une réponse aux personnes qui n'ont pas tous les bacs de tri dans leur immeuble. Plusieurs dispositifs de ce type ont déjà été installés dans Paris Centre, notamment au 22 rue du Bouloi pour le quartier Louvre-Opéra. Un nouveau point de collecte va être installé très prochainement au 20 rue Louis Le Grand.

Il précise qu'il n'y a pas de module pour la récupération des déchets alimentaires dans les TRILIB'. Cependant, plusieurs bacs de récupération des déchets alimentaires ont été installés dans le secteur Centre.

Un habitant signale qu'il est régulièrement réveillé le matin par la collecte du module TRILIB' situé en bas de chez lui, rue du Bouloi. Il demande s'il est possible que la collecte des modules TRILIB puisse avoir lieu après 8h. Il estime que cette collecte est beaucoup plus bruyante que le passage des camions poubelles.

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quels sont les volumes collectés par module TRILIB' et si ces données sont accessibles.

Un habitant demande également s'il est envisagé de facturer les personnes qui produisent « trop » de déchets.

Amina BOURI prend ensuite la parole afin de répondre aux questions posées lors de la précédente réunion du Conseil de quartier :

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelles sont les possibilités de stockage en mairie en cas d'achat de matériel ?

Les capacités de stockage en Mairie sont très faibles et en cas de projet d'achat de matériel par le Conseil, il faudra au préalable vérifier avec la Coordination des Conseils de quartier comment et où ce dernier pourra être stocké.

Le nombre de toilettes publiques sera-t-il bien doublé d'ici les Jeux Olympiques ?

Il n'est pas prévu de doubler le nombre de sanisettes pour les Jeux Olympiques, mais il y aura probablement des dispositifs temporaires ajoutés pour l'occasion. Les sanisettes sont

en nombre limité dans le marché de la ville de Paris et leur implantation est très complexe compte tenu des réseaux en sous-sol.

Le Conseil de quartier peut-il s'associer à des évènements associatifs ?

Oui, un Conseil de quartier peut s'associer à un événement associatif local dès lors que ses membres en ont exprimé le souhait.

Le Conseil de quartier doit-il nécessairement faire des devis contradictoires pour les prestations hors marché public ?

Oui, il est nécessaire de solliciter 3 prestataires pour leur demander des devis, afin de pouvoir comparer ces derniers si ces derniers répondent à la sollicitation. Les éléments ont été précisés lors de la réunion du 19 octobre (et envoyés depuis aux équipes d'animation).

Quel est le statut du Conseil de quartier s'il souhaitait prendre un abonnement Teams ou Zoom : particulier ou entreprise ?

Le Conseil de Quartier n'a pas d'existence juridique en tant que telle. Les dépenses engagées l'étant au titre de la Mairie, l'abonnement le plus adéquat serait celui dédié aux entreprises. Toutefois, la Mairie souhaiterait savoir si l'utilisation de ce type de plateforme par le Conseil, mais hors abonnement, ne serait pas déjà suffisante.

Comment est-il possible de s'informer sur les restrictions de circulation temporaires ?

Les restrictions de circulation temporaires peuvent avoir des causes très variées : travaux, événements, dispositifs reductibles types « Paris Respire », etc.

La Mairie de Paris Centre synthétise les informations relatives aux travaux très impactants dans une newsletter hebdomadaire (inscription via le site de la Mairie), et l'ensemble des chantiers en cours et leurs impacts peuvent être retrouvés sur la carte interactive du site paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/chantiers-de-voirie-3207>

Concernant le dispositif « Paris Respire », toutes les informations sont à retrouver sur la page dédiée du site paris.fr : <https://www.paris.fr/pages/paris-respire-2122>

Enfin, les restrictions liées aux événements festifs, culturels, sportifs, etc. font l'objet d'affichage sur les sites concernés. Pour les événements revendicatifs, ceux-ci sont déclarés en préfecture.

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir un bureau à sa disposition.

Actuellement, la Mairie de Paris Centre ne dispose pas d'espace qu'elle pourrait réserver au Conseil de quartier. Elle rappelle toutefois que si les membres du Conseil ont ponctuellement besoin d'un bureau, la Coordination peut les mettre en contact avec la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (Site Louvre) pour en réserver un ponctuellement.

Le Conseil de quartier souhaiterait un calendrier des différents vides-greniers de Paris Centre.

Les vides-greniers habituellement organisés à Paris Centre sont :

Le vide-grenier du quartier de la Bourse (rue de la Banque, place de la Bourse et place des Petits Pères) en septembre

Le vide-grenier de l'association Mains Libres devant Saint-Eustache en juin (il n'a pas pu se tenir cette année en raison du contexte sanitaire)

Le vide-grenier de l'ADRAQH, place Joachim du Bellay, en septembre

Le vide-grenier du CQ Temple-Enfants Rouges au Carreau du Temple (cette année il se tiendra le 27 novembre)

Le vide-grenier du centre social La Clairière place Goldoni, rue Greneta, rue Tiquetonne et Saint-Denis en juin

Trois vides-greniers étaient anciennement organisés mais la Mairie de Paris Centre n'a pas connaissance de leur reconduction (tous étaient portés par d'anciens Conseils de quartier, leur dernière organisation date de 2019) :

Vide-grenier rue de la Perle et rue des Quatre-Fils en septembre

Vide-grenier boulevard Henri IV en juin

Vide-grenier place Baudoyer, place Saint-Gervais, rue des Barres et rue du Grenier sur l'eau, 4e dimanche de septembre

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir s'il est possible d'avoir un planning des manifestations entraînant des fermetures à la circulation (manifestations sportives, tournage de cinéma...)? Combien de temps en amont les personnes sont-elles prévenues? Les habitants sont généralement informés très tardivement. Les places livraisons doivent-elles être laissées libres lors des tournages?

Commissions :

Actuellement, il existe trois commissions dans le Conseil de quartier : mobilités, PLU et propreté.

Il est proposé de créer deux commissions supplémentaires, l'une autour du thème de la promotion de la culture, l'autre autour des questions sociales et de santé.

Budgets :

L'équipe d'animation précise que les projets ayant obtenu la majorité absolue lors de la précédente réunion ne seront pas remis au vote.

Stéphane LEULLIER précise qu'il est le président de l'association de Sauvegarde du Square Louvois à qui a été confié la tâche d'organiser le rallye pédestre pour la somme de 800€ et demande aux conseillers de quartier si cela pose un problème. Personne ne manifeste d'objection sur ce point. Il est donc décidé de maintenir ce choix.

Il est proposé d'organiser un pot de fin d'année dans un lieu extérieur.

Il est décidé d'organiser le pot le 20 décembre à l'hôtel DRAWING sur la base des différents devis présentés par Marie-Christine MALECOT. Le Conseil de quartier souhaite que cet évènement se fasse sur inscription. La coordination des Conseils de quartier s'occupera de prendre les inscriptions. Seules les personnes ayant participé à au moins une réunion depuis le début de l'année seront invitées. Un budget de 1000€ a été voté pour cet évènement.

Une participation de 1200 € à la 3^e édition d'« Aux Centres de l'été » en 2022 organisé par les centres La Clairière, Cerise et Paris Anim' est votée par le Conseil de quartier. 14 votes pour et 4 abstentions.

Il est également voté de faire réaliser un diagnostic territorial acoustique dans le quartier afin de réaliser une cartographie précise du bruit. Une enveloppe de 21 000€ est votée à l'unanimité. Cette cartographie basée sur plusieurs types de capteurs dont des capteurs Méduse et constituant une donnée d'entrée pour l'établissement du PADD et la révision du PLU sera utile au Conseil de quartier lors des prochaines étapes de concertation sur le PLU qui auront lieu entre avril et octobre 2022.

Il est également voté de faire installer deux assises individuelles à proximité de la Fabrique de la solidarité. 9 votes pour, 2 votes contre, 7 abstentions. Cette proposition est venue d'une usagère n'habitant pas le quartier mais fréquentant les services sociaux installés désormais rue de la Banque, dans l'ancienne Mairie du 2^e.

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir qui est chargé de nettoyer les assises des abris bus.

Le montant restant est alloué à l'installation de poubelles. 17 votes pour 1 abstention. Les secteurs où ces installations sont souhaitées sont les suivants :

- Rue des Petits Champs
- Place Boieldieu
- Rue de la Banque
- Square Louvois

Deuxième collège :

Le Conseil de quartier propose d'ajouter les acteurs suivants :

- Opéra-Comique
- Association des commerçants du passage des Panoramas
- École des Chartes
- Bibliothèque Nationale de France
- Les Restos du Cœur
- RIVP
- La Croix Rouge

Organisation d'une réunion publique :

Le Conseil de quartier doit organiser une réunion publique sur un thème, comme le prévoit la charte. L'équipe d'animation souhaiterait que les conseillers de quartier lui remontent les thèmes qui les intéresseraient.

Hélène DE BARMON propose de la faire sur le thème de la Police Municipale.

Il est proposé de retenir le 15 mars pour cette réunion.

Point divers :

Le Conseil de quartier souhaiterait que la Mairie demande à l'opérateur de Vélib' une meilleure régulation des vélos en raison du profil du quartier. En effet, le matin il n'y a plus de places pour les gens qui viennent travailler dans le quartier et le soir, il n'y a plus de vélos pour les gens quittant le quartier.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'avoir les données de 2020 concernant le ramassage des ordures pendant les confinements afin de les comparer avec les autres années.

Le Conseil de quartier souhaiterait également savoir, parmi les informations présentées à l'occasion de la concertation sur la refonte du plan de propreté, quelles informations sont issues du rapport de 2019 et quelles informations ont été mises à jour en 2021. Il est également demandé de disposer d'une cartographie des points noirs avec une meilleure résolution.